

AFFAIRE N° 32

O B J E T : CONSTRUCTION DE 5 CLASSES MATEPNELLES ET D'UN
LOGEMENT DE FONCTION A CANDIDE AZEMA.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 13 Mai,
vous avez approuvé le projet de 5 classes maternelles à
Candide Azéma ainsi que son plan de financement.

Le dossier de consultation d'entreprises remis par l'ar-
chitecte fait apparaître une légère augmentation du coût
de l'opération qui passe ainsi de 2 300 000 Francs à
2 500 000 Francs.

Je vous demande en conséquence Mesdames, Messieurs et Chers
Collègues,

- de m'autoriser à contracter un emprunt complémentaire de
200 000 Francs pour couvrir la totalité de l'opération.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

*Recu de la Prefecture
de la Réunion
le 16/7/82*